



Termes de référence : Evaluation finale externe de projet

« La paix par moi ! »

Ethique pour la démocratie et la cohésion sociale à l'initiative des jeunes et des femmes en période électorale en Côte d'Ivoire

Contrat CSO-LA/2019/413-814

L'administration contractante : Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

Abidjan, le 26 juillet 2021

1. Contexte

La Côte d'Ivoire, affaiblie par deux décennies de crises électorales, tente depuis 2011 de se relever de ce passé récent. Cependant, la résurgence de la violence dans le pays, liée aux questions identitaires et électorales, a été observée à nouveau, d'une part, lors des élections de 2016 et 2018, et d'autre part, lors de divers conflits communautaires. Ainsi, plusieurs régions du pays sont en proie à la violence en période électorale, menaçant la cohésion sociale et la paix. De même, l'implication des jeunes et des femmes dans le dialogue démocratique en période électorale est à peine perceptible et n'a pas un impact suffisant sur la prévention des conflits liés aux élections.

La Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS) et son partenaire le Réseau des Acteurs Ivoiriens des Droits Humains (RAIDH) ont initié le 1^{er} janvier 2020 le projet « La paix par moi ! » qui vise à contribuer à la réconciliation, au renforcement de la cohésion sociale et au maintien de la paix en Côte d'Ivoire, notamment par une implication plus effective des jeunes et des femmes dans le dialogue démocratique. Le projet couvre 27 localités dans 15 régions de la Côte d'Ivoire et se déroule sur une période de 24 mois. Le projet bénéficie d'un cofinancement de l'Union européenne.

En outre, le projet vise à :

- Promouvoir l'implication des femmes et des jeunes dans la consolidation de la cohésion sociale en les associant au dialogue communautaire ;
- Mettre en place des stratégies, des outils et des plateformes de prévention de conflits qui sont utilisés par tous les acteurs au niveau local ;
- Mener des actions de sensibilisation à l'endroit des populations dans le but de soutenir l'échange pacifique entre les composantes de la société, les autorités locales et les forces de sécurité.

2. Objectif

L'objectif de l'évaluation est de déterminer la pertinence du projet par rapport aux besoins des zones d'intervention sélectionnées ainsi que l'efficacité du projet à contribuer à la réconciliation nationale en Côte d'Ivoire en favorisant l'implication des femmes et des jeunes dans la consolidation de la cohésion sociale à travers ses activités. L'évaluation portera également sur l'efficacité et la durabilité du projet et de ses activités. En outre, l'évaluation examinera les aspects procéduraux et organisationnels de la mise en œuvre du projet.

L'évaluation devrait également identifier les enseignements tirés de la mise en œuvre du projet et les questions qui nécessitent une attention particulière et qui pourraient conduire à la révision des modalités de travail dans les futurs projets, et élaborer des recommandations pratiques pour les partenaires du projet sur la façon d'améliorer l'efficacité et l'efficacité du travail.



cofinancé par l'Union européenne



3. Le projet

Lieu :	Côte d'Ivoire, 27 localités
Durée de l'action :	01.01.2020 – 31.12.2021, 24 mois
Bénéficiaires (consortium) :	Konrad-Adenauer-Stiftung (coordonnateur du contrat de subvention) Regroupement des Acteurs Ivoiriens des Droits Humains
Objectifs de l'action :	<p>Objectif général Promouvoir l'implication des femmes et des jeunes dans la consolidation de la cohésion sociale et du dialogue démocratique.</p> <p>Objectif spécifique I L'élaboration, l'établissement et l'utilisation de stratégies, outils et plateformes de prévention de conflits par les jeunes et leaders communautaires avec une forte implication des femmes.</p> <p>Objectif spécifique II La sensibilisation et l'utilisation de méthodes de dialogue entre la société civile et les communautés, notamment les jeunes, les femmes, les autorités locales et les forces de sécurité afin de soutenir l'échange pacifique.</p>
Groupes cibles :	<p>1) La jeunesse.</p> <p>2) Les femmes.</p> <p>2) Les leaders communautaires, religieux et d'OSCs, chefs traditionnels.</p> <p>3) Les professionnels des médias.</p> <p>4) Les forces de sécurité.</p> <p>5) Les membres des comités de veille.</p> <p>6) Autres : population générale, politiciens locaux, institutions et autorités, ...</p>
Bénéficiaires finaux :	La population ivoirienne en général est le bénéficiaire final de ce projet. Le changement de comportement attendu, la réduction du niveau de violence et l'amélioration de la cohésion sociale bénéficieront à l'ensemble de la population ivoirienne.
Résultats attendus :	La démocratie et la cohésion sociale en Côte d'Ivoire sont renforcées. Les jeunes et les femmes sont davantage impliqués dans les débats communautaires et dans le dialogue démocratique au niveau local. Des stratégies et plateformes de prévention de conflits sont établis et utilisés par tous les acteurs au niveau local. L'échange communautaire pacifique est mis en avant et voit la participation de tous les acteurs locaux, notamment des jeunes et des femmes.
Activités principaux :	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation d'ateliers de renforcement de capacités de <ul style="list-style-type: none"> - Les professionnels de médias ; - La jeunesse ; - Les femmes, leaders communautaires, responsables d'OSCs ; - Les forces de défense et de sécurité

	<ul style="list-style-type: none"> • L'installation et l'accompagnement de comités de veille, d'alerte et de prévention de conflits • L'organisation de <ul style="list-style-type: none"> - Campagnes de sensibilisation - Forums de discussion - Journées portes-ouvertes des forces de sécurité • Communication et sensibilisation sur les réseaux sociaux
--	--

4. Portée de l'évaluation externe

1) Aspect substantiel

L'évaluation finale sera entreprise par le biais d'une combinaison de méthodes comprenant une étude documentaire, des visites de sites sélectionnés et des interviews (personnelles, téléphoniques, vidéo).

L'aspect substantiel de l'évaluation est lié à la mise en œuvre effective du projet. Pour cette partie de l'évaluation, il est important d'examiner les processus de mise en œuvre et les résultats ainsi que le contexte de l'action, en tenant compte des développements politiques, économiques et sociaux au cours de la durée du projet. Ainsi, l'évaluation évaluera et couvrira, dans la mesure du possible :

- *Priorités* : Mesure dans laquelle les objectifs de l'action sont conformes aux exigences des bénéficiaires, aux besoins du pays, aux priorités mondiales et aux politiques des partenaires et de la Commission européenne (CE).
- *Efficacité* : Mesure dans laquelle les objectifs de l'action ont été atteints, compte tenu de leur importance relative.
- *Efficience* : Mesure dans laquelle les produits et/ou les effets souhaités ont été atteints à temps en utilisant le plus judicieusement possible les ressources (fonds, expertise, temps, coûts administratifs, etc.).
- *Durabilité* : Mesure dans laquelle les avantages de l'action se poursuivent après la fin de l'intervention extérieure, ou probabilité qu'ils se poursuivent à long terme d'une manière résiliente aux risques.
- *Impact* : Effets positifs et négatifs, primaires et secondaires à long terme produits par l'action, directement ou indirectement, voulus ou non.
- *Cohérence* : Mesure dans laquelle les activités entreprises permettent à la CE d'atteindre les objectifs de sa politique de développement sans contradiction interne ou sans contradiction avec d'autres politiques communautaires. Mesure dans laquelle elles complètent les politiques du pays partenaire et les interventions des autres donateurs.
- *Valeur ajoutée communautaire* : Mesure dans laquelle le projet/programme ajoute des avantages à ce qui aurait résulté des interventions des États membres dans le même contexte.
- Critères d'évaluation préétablis pour le plan de mise en œuvre afin de correspondre au cadre logique (*logframe*).
- Recommandations détaillées.

2) Aspect procédural et organisationnel.

- Évaluer l'administration générale du projet.
- Évaluer la transparence et la responsabilité de la mise en œuvre du projet.
- Évaluer le contrôle interne, le système de monitoring et de documentation.
- Évaluer les rôles et les responsabilités ainsi que la communication :
 - Au sein et entre les organisations partenaires du projet.
 - Entre les organisations partenaires et leurs collaborateurs locaux.
- Attentes et expériences qui accompagnent les rôles et les responsabilités donnés ou perçus.
- Dépendance/indépendance (renforcement des capacités/compétences pour accroître l'indépendance).
- Recommandations détaillées.

5. Méthodologie

L'évaluation sera réalisée à l'aide de questionnaires et entretiens ciblés avec l'équipe de projet, les membres de l'organisation partenaire, les groupes cibles et les parties prenantes concernées sur place. Lors des visites sur le terrain, le ou la consultant(e) d'évaluation rencontrera des représentants de la communauté locale, sélectionnés avec l'aide du chargé de projet et de l'organisation partenaire. Pour réduire l'effort logistique, selon les possibilités, l'échange avec les interlocuteurs de certains lieux peut se faire à distance par téléphone ou vidéo. Au total, l'évaluation doit inclure le retour d'informations d'au moins six (6) sites de projet. L'équilibre géographique et sociologique doit être pris en compte dans la sélection.

En outre, un examen documentaire sera réalisé. L'examen documentaire sera basé sur les rapports de projet et le matériel disponible, y compris :

- La proposition de projet ;
- Les documents de planning et termes de référence des activités ;
- Les rapports d'avancement du projet ;
- Les rapports des activités ;
- Compilation des rapports des comités de veille ;
- Résultats des évaluations des activités (sur la base des fiches d'évaluation) ;
- Les publications ;
- Les médias sociaux ;
- La couverture médiatique (presse, télévision, radio, en ligne) ;
- Autres documents que l'évaluateur juge nécessaires pour cet exercice.

Le chargé de projet fournira un soutien et des explications supplémentaires à l'expert(e) chargé(e) de l'évaluation, si nécessaire.

Le ou la consultant(e) d'évaluation rédigera **un rapport** sur les résultats de l'évaluation sur la base de ces termes de référence. Le rapport doit contenir les éléments suivants :

- Résumé exécutif
- Introduction et contexte du projet
- Méthodologie de l'évaluation
- Résultats de l'évaluation (voir sous 4.)
- Conclusion et recommandations

6. Délai d'exécution

La phase opérationnelle du projet prendra fin en août 2021, cependant une cérémonie de clôture est prévue en début d'octobre 2021. L'évaluation externe est programme pour la période du **13 septembre au 5 novembre 2021** pour une durée totale de **8 semaines**. Ce délai couvre la préparation, la collecte et l'analyse des données, ainsi que la soumission du rapport final approuvé par le charge de projet. La soumission d'une version préliminaire du rapport à mi-parcours est demandée.

Voici une proposition de calendrier d'exécution :

Date	Activité	Lieu
13.09.2021	Réunion avec l'équipe de projet, le comité de pilotage et le partenaire	Abidjan
-		
21.09.2021	Examen documentaire préliminaire	
22.09.2021	Rencontres avec parties prenantes et gestionnaires communautaires (visites de terrain).	Localités choisies du projet / à distance.
-		
01.10.2021		
18.10.2021	Soumission premier draft du rapport	
25.10.2021	Commentaires sur le premier draft	
05.11.2021	Soumission du rapport final d'évaluation Discussion finale des résultats et recommandations avec la KAS (Abidjan, Berlin, Bruxelles) et le RAIDH sous forme vidéo ou hybride.	

La soumission d'un calendrier provisoire pour l'exécution du projet en réponse à appel d'offres est souhaitée.

7. Budget

Le budget du projet prévoit un montant de 8.000 EUR (ou 5.247.656 XOF) pour l'évaluation externe. Ce montant comprend tous les frais de missions et de déplacements des évaluateurs ainsi que les honoraires et la TVA. Aucun coût supplémentaire ne sera supporté par le projet.

8. Profil de(s) expert(s) évaluateur(s)

- Expérience de travail avérée dans les pays d'Afrique de l'Ouest.
- Une expérience de travail en Côte d'Ivoire et à l'intérieur du pays et avec la société civile serait considérée comme un atout.
- Connaissance du contexte sociopolitique de la Côte d'Ivoire, particulièrement des thèmes des élections, de la réconciliation nationale et des conflits communautaires.
- Expérience des méthodes et analyses qualitatives et de la recherche participative.



- Expérience significative dans la réalisation d'examens documentaires, dans l'élaboration/la mise en œuvre de systèmes de suivi et d'évaluation et/ou d'évaluations/appréciations rapides (projets de l'UE et/ou d'autres donateurs internationaux).
- Une expérience en matière d'évaluation(s) basée sur les règles et conditions de l'UE serait considérée comme un atout (veuillez ajouter des références).
- Maîtrise du français (écrit et oral).

NB : L'expérience et les qualifications susmentionnées seront prises en compte dans la sélection finale de l'expert(e), tout comme la méthodologie soumise, le plan de travail et le plan d'utilisation des ressources financières.

9. Dépôt de candidature

Les candidatures en langue française doivent comprendre :

- Un CV de 4 pages maximum ;
- Une lettre de présentation ;
- Une proposition d'évaluation détaillant la méthodologie ;
- Un plan de travail et de voyage provisoire ;
- Un plan d'utilisation des ressources financières ;
- Informations concernant d'éventuelles références professionnelles (brochures, références concernant l'exécution de contrats similaires, expérience dans des conditions similaires, ...)
- Les coordonnées de 2 références pertinentes récentes.

Le dossier de candidature avec toutes les pièces jointes et les documents supplémentaires, doit être soumis avant **le 27 août 2021 à 12h00 UTC**.

Le dossier doit être soumis **par courrier électronique** au chargé de projet, M. SIERING Tibor, aux adresses e-mail suivantes :

tibor.siering@kas.de

info.ppm@kas.de

